
norme européenne

NF EN 60118-6

Décembre 1998

norme française

Indice de classement : C 97-626

ICS 17.140.50

appareils de correction auditive partie 6 : caractéristiques des circuits d'entrées électriques des appareils de correction auditive

E : Hearing aids - Part 6: Characteristics of electrical input circuits for hearing aids

D : Hörgeräte - Teil 6 : Eigenschaften elektrischer Eingänge von Hörgeräten

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général de l'afnor le 5 novembre 1998
pour prendre effet à compter du 5 décembre 1998

Correspondance

La norme européenne EN 60118-6:1998 a le statut d'une norme française. Elle reproduit la publication CEI 60118-6:1984 sans modification.

Analyse

Ce document s'applique au dispositif qui amplifie le son et qui est normalement porté par un malentendant.

Descripteurs

Prothèse auditive, appareil de correction auditive, électroacoustique, audiofréquence, caractéristiques électriques

Modifications

Ce document vise à permettre la compatibilité d'un appareil de correction auditive individuel avec les sources extérieures électroacoustiques. Il annule une partie du contenu de la norme NF C 97-610 (Août 1986), mais cette dernière n'est pas annulée car elle n'est pas contradictoire avec le document.

Corrections



AVANT-PROPOS NATIONAL

Ce document reprend intégralement le texte de la norme européenne EN 60118-6 1998, qui est la reproduction intégrale de la publication CEI 60118-6:1984.

Les modifications du CENELEC (dans le présent document, l'annexe ZA uniquement) sont signalées par un trait vertical dans la marge gauche du texte.

Après consultation de son Comité de Direction et enquête probatoire, l'Union technique de l'Electricité avait voté favorablement au CENELEC sur le projet de EN 60118-6 le 6 février 1998.

Ce document a été adopté par le Comité de Direction de l'UTE, le 5 février 1998.

**Correspondance entre les documents internationaux cités en référence
et les documents CENELEC et/ou français à appliquer**

Document international	Document correspondant	
	CENELEC (EN ou HD)	Français (NF ou UTE)
CEI 60065 (mod) (1976)	HD 195 S4 (1985)	
CEI 60090 (1973)	HD 304 S1 (1977)	NF C 97-610 (1986)
CEI 60118-11 (1983)	HD 450.11 S1 (1985)	NF C 97-610 (1986)
CEI 60268-11 (1981)	HD 483.11 S3 (1993)	NF C 97-311 (1993)

Notes - Les documents de la classe C sont en vente à l'Union technique de l'Electricité - 33, avenue du Général Leclerc - BP 23 - 92262 Fontenay-aux-Roses - Tél.: 01 40 93 62 00 diffusé également par l'Association française de normalisation tour Europe, cedex 7, 92049 Paris la Défense - Tél.: 01 42 91 55 55.

Les documents CEI sont en vente à l'UTE.

NORME EUROPÉENNE

EN 60118-6

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Août 1998

ICS 17.140.50

Remplace HD 450.6 S1:198

Descripteurs: Prothèse auditive, appareil de correction auditive, électroacoustique, audiofréquence, caractéristiques électriques

Version française

Appareils de correction auditive
Partie 6: Caractéristiques des circuits d'entrées électriques des appareils
de correction auditive
(CEI 60118-6:1984)

Hörgeräte
Teil 6: Eigenschaften elektrischer
Eingänge von Hörgeräten
(IEC 60118-6:1984)

Hearing aids
Part 6: Characteristics of electrical input
circuits for hearing aids
(IEC 60118-6:1984)

La présente norme européenne a été adoptée par le CENELEC le 1998-08-01. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la norme européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CENELEC.

La présente norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

CENELEC

Comité Européen de Normalisation Electrotechnique
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung
European Committee for Electrotechnical Standardization

Secrétariat Central: rue de Stassart 35, B - 1050 Bruxelles